



AVIS D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°00001 /AOIO/MINRESI/INC/CIPM/2025
DU 03 JUILLET 2025 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE EN VUE DE LA PRODUCTION
D'UN SUPPORT CARTOGRAPHIQUE ACTUALISE DU SEGMENT DE LA FRONTIERE
CAMEROUN/GABON SITUE ENTRE LES COURS D'EAU KOM ET AYINA (EN PROCEDURE
D'URGENCE)**

ADDITIF

Au lieu de :

12- Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'Institut National de Cartographie au plus tard le 13 aout 2025 à 12 heures et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°
00001/AOIO/MINRESI/INC/CIPM/2025 DU 03 JUILLET 2025 POUR LA SELECTION D'UNE
ENTREPRISE EN VUE DE LA PRODUCTION D'UN SUPPORT CARTOGRAPHIQUE ACTUALISE DU
SEGMENT DE LA FRONTIERE CAMEROUN/GABON SITUE ENTRE LES COURS D'EAU KOM ET
AYINA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 05 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Bien vouloir lire :

13- Remise des offres

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°
00001/AOIO/MINRESI/INC/CIPM/2025 DU 03 JUILLET 2025 POUR LA SELECTION D'UNE
ENTREPRISE EN VUE DE LA PRODUCTION D'UN SUPPORT CARTOGRAPHIQUE ACTUALISE DU
SEGMENT DE LA FRONTIERE CAMEROUN/GABON SITUE ENTRE LES COURS D'EAU KOM ET
AYINA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS *ou toute autre moyen de communication électronique* officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 05 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

Au lieu de :

14-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en deux temps,

L'ouverture des pièces administrative et offres techniques aura lieu le 13 aout 2025 à la salle de réunion de l'Institut National de Cartographie, sise à Elig Essono à 13 Heures par la Commission de Passation des Marchés de l'Institut National de Cartographie

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative deseront ouvertes à..... par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure

après publication des résultats de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

Bien vouloir lire :

14-Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administrative et offres techniques aura lieu le **19 Aout 2025** à la salle de réunion de l'Institut National de Cartographie, sise à Elig-Essono à **13 Heures** par la Commission de Passation des Marchés de l'Institut National de Cartographie

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 80/100 seront ouvertes à..... par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

Règlement particulier de l'Appel d'Offres

La soumission hors ligne et toutes les mentions relatives à la remise des offres à l'adresse du Maître d'ouvrage sont sans objet.

Le seul mode de soumission retenue est le mode en ligne via la plateforme COLEPS.

Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

Date : Le 19 aout 2025

Heure : 12 heures

Les date et heure limites d'ouverture des offres sont les suivantes

Date : Le 19 aout 2025

Heure : 13 heures

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 18 Aout 2025

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage
- Président CIPM/INC
- Présidents de CCCM
- Affichage chrono

